

31ème Course de Côte Régionale De VIVEROLS

Coupe de France de la Montagne 2016

21 Aout 2016

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE LIVRADOIS FOREZ

Organise-le 21 aout 2016 avec le concours de la municipalité de VIVEROLS et le comité des fêtes de VIVEROLS

Une épreuve automobile C/C Régionale dénommée **31ème course de côte de Viverols** coupe de France de la montagne 2016

Cette épreuve compte pour :

Le challenge de la ligue régionale du sport automobile d'Auvergne, le challenge de l'ASA LIVRADOIS-FOREZ et le challenge SANSAC

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la ligue du SPORT AUTOMOBILE D'Auvergne numéro **R/26** en date du 07 juin 2016

Visa FFSA numéro **576** en date du 07 juin 2016

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Qualité		Nom	Lic	ASA
Collège de commissaires sportifs	Président	Etienne Gardette	8272	16/03
	Membre	Joëlle Allemand	16382	16/06
	Membre	Yvette Cecillon	11374	05/20
Directeur de course		Michel Beaulaton	3816	16/13
Directeur de course adjoint		Thierry Dupêcher	3564	16/06
Organisateur technique		ASA Livradois Forez		
Commissaire technique	Responsable	Emeric Pascal	37568	16/06
Commissaire technique		Boivin André	3572	16/07
Commissaire technique		Monnier Dominique	55260	16/06
Commissaire technique		Cantat Hervé	207953	16/10
Chargé des relations avec les concurrents		François Chassagnol	15142	16/03
Mise en place des commissaires		Thierry Dupêcher	3564	16/06
Chronométrage		Rix Chantal	23112	16/06
		Rix André	23113	16/06
		Dalmas François	25530	16/06
		Mathevon Eric	12403	16/06
		Vialatte Evelyne	53143	16/06
Secrétaire du Meeting				
Classement		Catherine Pastorek	15145	16/03

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le 16 aout 2016 à 24 heures.

Publication de la liste des engagés le 17 aout 2016 à 24 heures.

Vérifications administratives le 21 aout 2016 de 7 h 30 à 9 h 30.

Vérifications techniques le 21 aout 2016 de 7 h 45 à 9 h 45.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le 21 aout 2016 à 10 heures.

Essais chronométrés le 21 aout 2016 à 9 h 00 à 12 h 00

Briefing concurrents le 21 aout 2016 à 13 h 45.ligne de départ

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le 21 aout 2016 à 12 h 30.

Course

- 1^{ère} montée le 21 aout 2016 à partir de 14 h 00
- 2 ou 3 montées à la discrétion de la direction de course ou des organisateurs les pilotes seront informés par voie de sono et par affichage

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé

Remise des prix le 21 aout 2016 à 20 h00 heures.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le 21 aout 2016 à 8h30 heures.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le 21 aout 2016 de 7 h 30 à 9 h 30, lieu cour de l'école à VIVEROLS

Vérifications techniques le 21 aout 2016 de 7 H 45 à 9 H 45, lieu cour de l'école à Viverols

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :

Adresse : Sera précisée par additif

Taux horaire de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le 21 aout 2016 à 9 h 45 .

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 21 aout 2016 à 8h30

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte.

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

ASA LIVRADOIS FOREZ BP 11 63600 AMBERT

16 aout 2016 jusqu'à 24 heures.

Les frais de participation sont fixés à 170 €,
160 € pour les licenciés de l'ASA Livradois-Forez

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 40, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Les titres de participations sont autorisés pour les groupes F2000-N/FN-A/FA-FC/FS-GT de série, joindre une autorisation médicale de non contre-indication à la pratique du sport automobile

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 95

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte.

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte

4.2.7 ECHAPPEMENT

Toutes les voitures doivent être équipées d'un silencieux

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte. Elle sera précisée par additif.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La course d côte régionale de VIVEROLS aura lieu sur la D 111 en direction de MEDEYROLLES.

La course se déroulera en deux ou trois montées à la discrétion du directeur de course.

Départ : sur la D111, 200 mètres après le pont

Arrivée : 400 mètres avant le croisement avec le VO FERRY, l'arrivée sera jugée lancée. Il faudra ralentir dans la zone de décélération, portion de route située après

la ligne d'arrivée et délimitée par une ligne blanche, le non-respect de cette clause du règlement entrainera des pénalisations.

Pente moyenne 1.4%

Longueur du parcours 1400 mètres

Modalité de retour au départ : par la route de course.

Parc de départ : sur D111.

Parc d'arrivée sur : D111.

6.2P. ROUTE DE COURSE

Accès par D111

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ : sur 111

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte.

6.5P. PARC CONCURRENT

Le parc concurrent sera situé sur la D111 entre l'école et le pont

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion) pour tous les concurrents classés est situé sur la ligne de départ.

6.6P. PARC FERME FINAL

Au niveau de la ligne de départ

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications au parc des vérifications : cour de l'école
- pendant les essais et la course au parc départ : auprès de la ligne de départ
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée auprès de la ligne de départ

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte.

Préciser la procédure de départ : aux feux tricolores

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côte.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Ils seront établis de la façon suivante

- 1 classement général
- 1 Classement pour chaque groupe (seront confondus les groupes suivants)
 - FC
 - F2000
 - N/FN classes N/FN 1 – R1A confondues—Classes N/FN2 – R1B-N2série confondues
 - A/FA
 - D/E+FR+F3
 - CNF+CM+CN
- 1 Classement par classe (seront confondus les classes suivants)
 - **Classes N/FN 1 – R1A confondue**
 - **Classes N/FN2 – R1B N2 série confondues**
 - - **Classes A/FA2 – R2B - R3T confondues**
 - - **Classes A/FA3 – R2C - R3C - R3D confondues**
 - - **Classes A/FA4 – R4 confondues**
- 1 classement féminin

ARTICLE 10P. PRIX

La répartition des prix se fera de la façon suivante

Classement scratch

1 °	2°	3°	4°
280 €	220 €	160 €	100 €

Groupe

+ de 11 partants	1°:120€	2°:90 €
6 à 11 partants	1°:120€	2° 75 €
2 à 5 partants	1° :75 €	

Classe

+ de 11 partants	1° 160 €	2° 120 €	3° 80 €	4° 50 €
9 à 11 partants	1° 160 €	2° 100 €	3° 55 €	
6 à 8 partants	1° 160 €	2° 80 €	3° 50 €	
4 à 5 partants	1° 160 €	2° 70€		
2 à 3 partants	1° 160 €			
1 partant	1° 80 €			

Féminin : 1ère 85€ + 1 coupe

Prix cumulables

10.3P : COUPES

Coupes non cumulables.